

## ENVIRONNEMENT

Les questions liées à l'environnement occupent depuis longtemps une place importante dans les relations canado-américaines. Malgré des objectifs environnementaux traditionnellement similaires, il est inévitable que des problèmes surgissent entre deux pays unis par une longue frontière. Par conséquent, une coopération étroite s'impose.

Les problèmes environnementaux demeureront vraisemblablement au centre des relations canado-américaines. Ainsi, les deux pays se préoccupent de plus en plus de la propagation de polluants atmosphériques sur de grandes distances, notamment de ceux qui sont à la source des pluies acides; par ailleurs, l'assainissement des Grands lacs exige un effort constant, dont l'application de mesures en vue d'éliminer les déchets toxiques. Il faut enfin résoudre un certain nombre de problèmes de longue date, comme la question de la dérivation de Garrison.

L'orientation que prendront dans chaque pays la politique et les programmes de gestion de l'environnement et des ressources influera de façon importante sur la considération de ces problèmes.

Il est essentiel que les deux pays appuient les mesures de protection de l'environnement afin d'assurer le règlement des problèmes en commun et le respect des engagements juridiques internationaux. Au fil des ans, le Canada et les États-Unis ont assemblé un corpus important d'instruments de ce genre. Le Traité de 1909 sur les eaux limitrophes est la pierre angulaire des relations environnementales. Non seulement il établit un cadre permettant la gestion des eaux, mais il enjoint à l'un et l'autre pays de ne pas causer de dommages dans l'autre pays par le biais de la pollution. L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs représente une entreprise d'envergure dans le cadre de laquelle les deux gouvernements s'engagent à consacrer les efforts et les ressources nécessaires pour épurer les Grands lacs. Un certain nombre d'accords et d'arrangements relatifs à la pollution ont en outre été conclus entre les deux pays.

En août 1980, les deux gouvernements ont signé un nouvel engagement important, le Mémoire déclaratif d'intention sur la pollution atmosphérique transfrontière. Dans ce document, le Canada et les États-Unis ont reconnu l'important problème que pose la pollution atmosphérique transfrontière et notamment le phénomène des pluies acides,